



Consultation publique sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec 2016.

**Mémoire de la MRC de Témiscouata,
dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent.**

Présentation de la MRC de Témiscouata

La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Témiscouata a été fondée en 1982. Au service des 19 municipalités, des organismes et des associations qui la composent, la MRC de Témiscouata œuvre principalement en aménagement du territoire, en urbanisme, en protection de l'environnement, en développement local et régional, culturel, touristique et sociocommunautaire. Par son action politique et une équipe multidisciplinaire, la MRC assure un « leadership » mobilisateur au service de la population. Au fil des ans, plusieurs responsabilités ont été transférées aux MRC qui assurent la gouvernance locale et régionale.

Politique culturelle de la MRC de Témiscouata

En 2014, la MRC de Témiscouata a adopté une nouvelle version de sa Politique culturelle, la première datant de 2006. En plus de dresser un portrait culturel de son territoire, celle-ci comporte 4 principes directeurs et 4 axes d'intervention de développement qui guident le plan d'action de la MRC en matière de culture. La version complète est disponible sur le site culturel de la MRC de Témiscouata : http://culturetemiscouata.ca/images/PDF/Politique_culturelle_2014.pdf

Principes directeurs :

1. La vie culturelle dynamise le milieu, améliore le cadre de vie des citoyens et s'avère un facteur d'attraction et de rétention.
2. Le patrimoine sous toutes ses formes constitue une source d'identité locale et régionale. Sa préservation et sa mise en valeur renforcent le sentiment de fierté et d'appartenance des Témiscouatains à leur communauté.
3. La culture et le patrimoine représentent des outils de développement local et régional particulièrement dans une perspective de positionnement touristique et économique.
4. La MRC de Témiscouata et ses municipalités reconnaissent leur responsabilité quant à la vitalité culturelle du milieu, la protection et la mise en valeur du patrimoine et la transmission des savoir-faire.

Axes d'intervention :

1. Faciliter l'accès et la participation de la population à la vie culturelle.
2. Soutenir les intervenants culturels, encourager les initiatives et l'émergence de nouveaux talents.

3. Favoriser la protection et la mise en valeur de l'histoire régionale, du patrimoine matériel, et immatériel, notamment de la langue française et les savoir-faire.
4. Encourager et faciliter la concertation de notre milieu et les liens suprarégionaux culturels (Bas-Saint-Laurent, Acadie des terres et forêts (région englobant le Témiscouata, le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick et le Nord du Maine), etc.)

Le caractère essentiel de la culture et du patrimoine en région

La culture est un véritable instrument de développement autant économique, social que touristique. Elle constitue notre trait distinctif, elle nous différencie. La connaissance et la mise en valeur de notre histoire, de la littérature orale ou écrite ainsi que la transmission de notre culture et de notre patrimoine renforcent l'identité collective. La dimension culturelle est non seulement essentielle au développement d'une communauté, elle tisse des liens, contribue au sentiment d'appartenance ainsi qu'à l'attractivité d'un milieu et de son offre touristique. Avant de s'identifier à la culture québécoise, le citoyen s'intéressera d'abord à sa localité, sa MRC, sa région, puis aux aspects qui le relie à l'ensemble du Québec et du Canada.

Des besoins spécifiques de notre région

Compte tenu notamment de l'éloignement des grands centres urbains, de l'étendue du territoire, des distances à parcourir et d'une démographie en décroissance, les besoins culturels en région sont d'autant plus criants et importants.

La culture à l'école et l'accès à la culture pour les jeunes

L'éloignement entre les établissements scolaires répartis dans les 19 municipalités (4 écoles secondaires et 22 écoles primaires) sur un territoire de près de 4 000 km² de même que l'accessibilité réduite aux lieux de diffusion représentent des défis de taille notamment pour la question du transport et des coûts qui s'y rattachent. Les budgets accordés actuellement par le programme Culture à l'école doivent être revus à la hausse afin de susciter chez les jeunes de tout notre territoire et ce, peu importe la localité qu'ils habitent, l'éveil au patrimoine, aux arts et à l'histoire régionale en leur permettant de se déplacer et de vivre une expérience culturelle signifiante dans leur parcours d'apprentissage. On contribue, par le fait même, à en faire des citoyens québécois critiques et des consommateurs culturels avisés.

Nos demandes :

- Soutenir davantage les sorties scolaires en milieu muséal et les visites d'ateliers d'artistes, en accordant des montants supplémentaires pour couvrir les frais de transport et d'accès et en assurant la promotion adéquate auprès des écoles. S'assurer qu'un montant minimal par école soit investi en culture, et ce, peu importe le nombre d'élèves de l'école, étant donné que certains frais sont fixes, tels que les frais de déplacement.
- Avec la collaboration du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, inclure un volet d'enseignement de l'histoire et du patrimoine local et régional dans le programme scolaire en lien avec l'histoire du Québec et du Canada. Y prévoir des témoignages, des visites culturelles et historiques sur le terrain relatant notre vécu et notre territoire, balisé par trois frontières géographiques.

Institutions muséales, organismes et événements culturels

Avec un bassin de visiteurs potentiel plus restreint qu'en milieu urbain, nos institutions, nos organismes et nos événements culturels peinent à équilibrer leurs budgets d'opération. Ils doivent compter sur l'apport inestimable de bénévoles chevronnés. Et pourtant, leur rôle éducatif et attractif n'en est pas moins crucial. Nos organisations font preuve de créativité et d'astuces pour offrir un produit de qualité. Elles s'essoufflent pourtant et ont souvent des choix déchirants à faire, faute de ressources financières requises. Plusieurs défis et problématiques en découlent:

- Le soutien financier récurrent est rare et les organismes doivent composer avec un budget d'opération nettement insuffisant, ce qui les rend fragiles et vulnérables;
- Les MRC et les municipalités doivent prioriser leurs investissements en culture puisqu'elles ont elles-mêmes de plus en plus de responsabilités alors que les revenus fonciers vont en diminuant;
- Le roulement de personnel s'accroît et il y a une perte d'expertise;
- Les étudiants qui travaillent l'été dans les attractions repartent aux études à l'extérieur avant la fin de la saison touristique, soit à la mi-août;
- L'essoufflement des bénévoles qui doivent assumer des tâches multiples pour tenir l'organisation en vie;
- La durée de la saison d'opération est écourtée pour plusieurs, faute de moyens financiers adéquats, ce qui rend impossible la prolongation de la saison touristique jusqu'en septembre, ce qui aurait pourtant des retombées économiques considérables.
- Les «Journées de la Culture» à la fin septembre est une date inappropriée chez nous, puisque plusieurs de nos attractions culturelles sont fermées, ne disposant plus, à ce moment-là, des ressources humaines requises.

Nos demandes :

- Assouplir les critères pour l'admissibilité à un soutien financier récurrent pour les institutions muséales, les corporations du patrimoine, les organismes et les événements culturels en région (observatoire, maisons de la culture, attractions patrimoniales, musées, festivals de nature culturelle, bibliothèques, etc.)
- Bonifier l'aide financière pour permettre de prolonger la saison d'opération jusqu'à la fin septembre et générer ainsi des retombées économiques considérables.
- Favoriser le maintien de conditions attractives pour les ressources humaines, la formation et le réseautage.
- Faire preuve de souplesse dans les usages des édifices religieux.
- Accompagner les bibliothèques pour professionnaliser l'offre, en accroître l'utilisation, uniformiser les heures d'ouverture et faire la promotion auprès de la population.

Participation de la population à la vie culturelle et professionnalisation

En plus du facteur des distances avec un territoire aussi vaste que le nôtre, le revenu moyen par ménage au Témiscouata et au Bas-Saint-Laurent est l'un des plus bas au Québec. Dans un tel contexte, il nous faut rendre nos produits culturels accessibles et stimuler l'achalandage culturel de notre population. Nous nous attendons à ce que le ministère nous soutienne pour :

- Encourager la consommation culturelle par la population locale, assurer un soutien à la promotion.
- Démocratiser la dimension culturelle en la rapprochant des citoyens notamment par des volets événementiels et expérientiels.
- Favoriser la connaissance des savoir-faire, de l'histoire locale et des artistes locaux auprès de la population et structurer une offre touristique culturelle.
- Favoriser les maillages entre les lieux culturels, les lieux publics et les événements.
- Envisager une aide afin de maintenir des coûts d'accès abordables aux attraits et aux activités culturelles.
- Soutenir davantage la professionnalisation de nos artistes, encourager le réseautage, le partage d'expertise et l'accessibilité à de la formation, du mentorat, de la résidence d'artistes, etc.
- Assouplir les critères et alléger la réédition de compte des ententes régionales avec le ministère (rapport sur trois ans et non pas sur une base annuelle).

Conclusion

Les régions du Québec ne vivent pas toutes les mêmes réalités. Il est primordial de tenir compte de des spécificités et besoins de chacune pour s'assurer d'une répartition adéquate du soutien financier et promotionnel. Il nous faut avoir un positionnement national clair en matière d'art et de culture au Québec afin de se distinguer et de renforcer notre sentiment d'appartenance nationale. Il est aussi impératif de favoriser les liens régionaux, de soutenir le réseautage, le partenariat et la professionnalisation de nos artistes. La création et la diffusion en région doivent être facilitées, il nous faut stimuler la participation citoyenne et, par-dessus tout, démystifier, mettre en valeur la culture, l'histoire et le patrimoine sous toutes ses formes!



Guylaine Sirois, préfet, élue au suffrage universel



5, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 101
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0
Sans frais : 1-877-303-6725 ou 418-899-6725
admin@mrctemis.ca

Notre portail régional: www.mrctemisouata.qc.ca
Notre site touristique officiel: www.tourismetemisouata.qc.ca
Notre site culturel: www.culturetemisouata.ca